

# Compte-rendu de la Formation Spécialisée

23 novembre 2023

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1. Présentation du projet de règlement intérieur de la Formation spécialisée et recueil des propositions d'amendements
2. Budget 2023 : état de consommation des crédits et propositions d'actions
3. Point immobilier : situation des travaux à La Tour du Pin et à Vienne, déménagement de services de Voiron, CFP Bourgoin Jallieu
4. Projet de calendrier des visites de services
5. Rapport de visite de la Formation Spécialisée au CFP de La Tour du Pin
6. Mise en œuvre du plan d'action au SGC Roussillon
7. Mesures relatives à la sécurité des agents
8. Questions diverses

## OU EST PASSE LE POGNON ?

En réponse à notre déclaration liminaire (reproduite ci-après), le directeur ignore la destination des crédits départementaux économisés avec nos 142 postes vacants, sauf à penser que les crédits d'emplois ont été spoliés vers les crédits d'investissements, mais pas pour la DDFIP de l'Isère.

## PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR du CSAL

Nous avons jusqu'au 12 janvier 2024 pour amender le texte proposé par la DG. Il sera ensuite soumis au vote du CSAL du 01/02/2024.

Solidaires a présenté une résolution à voter. Nous avons demandé une suspension de séance afin d'en discuter et de l'amender pour pouvoir la voter. Notre amendement consistait à définir la durée du mandat du secrétaire de la formation et les modalités du vote. Il suffisait de reprendre dans l'introduction de l'article 40 du règlement intérieur : « l'instance décide librement de la durée du mandat de secrétaire de la FS ».

L'idée était de doter les représentants des personnels à la formation spécialisée du contrôle démocratique du mandat et du rôle du secrétaire issus du vote des Organisations Syndicales (OS). Le secrétaire a un rôle de représentant des OS l'ayant élu et non le supplétif du président/Directeur de la Formation Spécialisée.

Nous n'avons pas trouvé d'accord sur ce point. Nous avons donc adressé nos propres modifications.

## BUDGET

notre médecin de prévention dispose d'une enveloppe de 35 000 € qu'elle utilise librement pour des dépenses à caractère médical d'un montant inférieur à 1 000 €.

Or le prix de certains fauteuils adaptés a légèrement dépassé ce prix à l'unité.

Dès lors, nous sommes favorables à ce que le seuil soit porté de 1 000 € à 1 200 €.

Nous ne souhaitons pas que le médecin de prévention soit entravé dans son intervention pour des raisons de contrôle budgétaire à priori. Nous avons donc rappelé notre accord pour une validation par un vote par mail des dépenses urgentes de plus de 1 000 € sollicitées par le médecin de prévention.

La CGT demande le doublement du matériel adapté pour les télétravailleurs qui bénéficient d'un fauteuil spécifique ou de coussins lombaires sur prescription du médecin de prévention et à la demande.

Le secrétaire de la formation s'y est opposé, considérant que le télétravail est un choix. Il y a là un profond désaccord avec lui: si le télétravail n'est pas obligatoire, il est souvent lié à des raisons de santé, de trajets fatigants, de contraintes familiales stressantes, etc. Seuls les collègues en bonne santé auraient-ils droit au télétravail ? Non, c'est un droit pour tou-te-s.

Le directeur y est favorable. Il demande au médecin de prévention de recenser les besoins en doublement et à Marion BRISAC d'examiner les modalités d'acheminement au domicile des collègues concernés.

Bien évidemment dans le budget départemental de la DDFIP, les crédits pour l'achat du matériel nécessaire à de bonnes conditions de travail au domicile doivent être abondés.

Enfin, le directeur trouve très timides les conclusions du Groupe de Travail « kit télétravail ». On pourrait aller plus loin, avance même M LERAY. Nous avons en son temps exprimé la même position.

## **TRAVAUX**

### **La Tour du Pin**

Travaux réalisés :

1 - Aménagement de la salle multimodale (ex-appartement de fonction)

2 - Peinture couloirs 2<sup>e</sup> étage (SIE), bureau collectif 1<sup>er</sup> étage (SGC), changement de portes WC (portes coulissantes)

La mairie prévoit des travaux de mars à juin 2024 pour changer les ouvrants et recouvrir les sols en site occupé. Ces travaux nécessitent de se faire en espace confinés à cause de l'amiante. Ils se feront donc étage par étage et de bas en haut.

En amont, des travaux de dépose électrique (à la charge de la DDFIP) seront menés.

Compte tenu du passif du CFP de La Tour du Pin et de l'inquiétude des collègues, la CGT demande que les travaux soient réalisés sur site inoccupé. La direction se veut rassurante. Elle est favorable à la mise en place d'appareils de mesures d'empoussièrement capables de révéler la présence d'amiante dans l'air.

Notre demande demeure et nous irons à la rencontre des collègues.

### **Vienne**

Le CFP rénové sera livré courant décembre 2023. Les déménagements des services de l'Espace 47 et du SGC de Vienne devraient se faire courant mars 2024.

Nous avons demandé la réouverture de la cantine avec une restauration sur place, pour un coût inférieur à 5 €, comme à Rhin et Danube pour les agents subventionnés.

Le Directeur du pôle État et ressources émet la réserve du bon fonctionnement des matériels inutilisés depuis 2 ans. Cela ne devrait pas constituer un handicap si la volonté est là.

### **Voiron**

Le déménagement sur le nouveau site « Confluence » a eu lieu les 7 et 8 novembre pour le SIP et l'antenne PCE Sud Isère 1 et 14 novembre pour le SGC.

Des problèmes de mise en sûreté du site sont vite apparus. De même le confort sonore de la banque d'accueil reste à améliorer.

Nous avons évoqué à nouveau le problème du stationnement gratuit des véhicules des collègues. Il n'y a pas pour l'immédiat d'évolution. Ce n'est pas acceptable que les collègues aient à supporter le coût du stationnement pour aller travailler.

### **Bourgoin-Jallieu**

L'ascenseur très vieux est à nouveau en panne depuis plusieurs semaines. Une pièce à changer est en rupture de stock. Il n'y a toujours pas de date prévisionnelle de réapprovisionnement. Nous avons suggéré que l'utilisation d'une imprimante 3D pourrait peut-être solutionner cette difficulté, réflexion partagée par le directeur.

Au niveau de l'amiante dans les archives, la destruction envisagée a été refusée par les archives départementales de l'Isère (présence de documents à valeur patrimoniale) ; La direction attend désormais les consignes de versement aux archives.

### **Saint-Marcellin**

Suite aux travaux d'installation de la climatisation des relevés amiante ont été réalisés. Les résultats sont négatifs.

### **Trésorerie hospitalière Sud-Isère**

La rénovation et l'isolation des locaux de la Trésorerie Hospitalière Sud Isère (THSI) a été demandé à la présidente du CHU Grenoble Alpes. Il a été répondu que ces travaux sont envisagés mais dans le cadre du projet de rénovation d'ensemble du CHU qui vient d'être lancé. Il n'y a donc aucune date prévisionnelle de travaux.

## **VISITES DE SERVICES**

### **1<sup>er</sup> trimestre 2024**

25 janvier : SGC Fontaine + Division SPL

13 février : PCE Villefontaine + CFP Vienne

## **MÉDIATION SGC ROUSSILLON**

## **SÉCURITÉ**

### **Volet métier :**

- Notes qui portent des consignes très précises sur les modalités de conduite des métiers (nomades, accueil) : note contrôle fiscal, note huissiers et géomètres
- Deux grands principes d'action : anticipation des risques inhérents à l'exercice des missions, adaptation des modalités d'intervention des agents aux enjeux

### **Volet transverse :**

Des demandes sont remontées via les GT et les représentants nationaux :

- Véhicules de service : 2 véhicules électriques pour la DDFIP de l'Isère (pour tous les vérificateurs, les huissiers et les géomètres) + 1 demande en cours pour Villefontaine
- Gilets par-balles sur mesure pour les agents de la BCR si demande.
- Téléphones portables professionnels pour les populations nomades (vérificateurs, huissiers, géomètres) qui en étaient déjà dotés en Isère + expérimentation d'un bouton

d'alerte (appli) par alerte discrète, en situation de zone blanche ou en cas de chute (accéléromètre)

- possibilité de délocaliser le lieu de vérification,
- renforcement du dispositif d'anonymisation.

Nous avons souligné que les mesures annoncées ne devaient pas devenir trop anxiogène pour les collègues.

En effet sur les gilets pare-balles, nous avons souligné qu'il fallait aller au bout de la démarche et considérer que si des interventions devaient conduire à des risques nécessitant l'utilisation de ces protections ils devaient y avoir aussi port d'armes ce qui impose la création de brigades spécialisées relevant comme pour la « Guardia di Finanza » en Italie, de l'armée, ou de la police, et qui sont rattachées au ministère de l'économie et des finances tout comme nos douaniers. Ses missions sont celles les plus à risques. Les militaires spécialisés dans les affaires financières et fiscales y reçoivent la formation adéquate.

**Il n'est bien sur pas question d'armer les collègues des finances publiques** quelles que soient leurs missions, mais au contraire de transmettre à des structures qui nous manquent les dossiers sensibles, pour une meilleure sécurité.

Pour rappel, des collègues sont détachés dans des Groupes Interministériels de Recherche (GIR) rattachés soit à la police nationale soit à la gendarmerie nationale.

Plus de clarté s'impose.

**Actions conduites :** tenue de réunions avec attention appelée sur la vigilance au quotidien, déclinaison des notes, service par service.

**Revendications des huissiers :** application Témis, demande d'accès VIGIK aux bâtiments, Nous avons dénoncé le nombre insuffisant des véhicules de service.

**En conclusion :**

- Nous estimons que ces mesures ne sont pas à la hauteur des risques actuels, dans un contexte où le plus haut niveau d'alerte Vigipirate a été activé.
- Nous réclamons un audit sur la sécurité du CFP R&D, la dotation de hauts parleurs et la mise en place de badges d'accès à la place des digicodes.

## **RESTAURATION A VIENNE**

Nous exigerons une vraie restauration collective sur le CFP rénové de Vienne (et non une liaison chaude ou froide), si les collègues en sont d'accord.